Aménagement du site du château de Foix

Octobre 2026

Le projet de transformation du palais des Gouverneurs en musée et l'amélioration de l'accessibilité au château de Foix valorise l'ensemble du site historique.



Sur son éperon rocheux, le château de Foix domine la ville depuis dix siècles. © Célia Uhalde

Dressé sur un éperon rocheux, le château de Foix domine la ville depuis dix siècles. Lieu majeur du patrimoine de l'Ariège, il est classé dans la première liste de la commission des monuments historiques publiée en 1840. À partir de 1887, il fera l'objet d'importants travaux de restauration dirigés par l'architecte Paul Boeswillwald qui fut élève d'Eugène Viollet-le-Duc à l'école des Beaux-Arts et son collaborateur pour la restauration des remparts de Carcassonne. En 1930, il ouvre ses portes au public et accueille les collections du Musée départemental de l'Ariège.

Axonométrie du projet global

Axonométrie du projet global

Renforcer l'attractivité

Dès lors, le château de Foix devient l'un des principaux sites touristiques du département. Cependant sa situation en rend l'accès difficile. C'est une succession de rampes à forte pente adossées au rocher et pavées de galets, appelées calades, qui constituent le parcours permettant de franchir le dénivelé d'une cinquantaine de mètres séparant la terrasse panoramique du château de l'unique entrée du site en bas de l'éperon rocheux. Attenant à cette dernière se trouvait l'ancien palais des Gouverneurs, à l'origine palais comtal, qui a abrité le palais de justice de Foix (tribunal de grande instance) jusqu'en octobre 2015. Après son déménagement dans la nouvelle cité judiciaire, le ministère de la Justice a transféré le bâtiment, édifié au début du XVIIIe siècle, au Conseil départemental de l'Ariège déjà propriétaire du château. À cette occasion le département engage un projet de restructuration et de revalorisation tant architecturale que muséographique du site patrimonial composé du château et du palais des Gouverneurs. Cette opération a pour objectif de renforcer l'attractivité du site et de favoriser la revitalisation du centre ancien de la ville.

Le Conseil départemental lance, en 2016, une consultation dont la commande porte à la fois sur la transformation du palais des Gouverneurs en musée dédié à l'histoire du site et des comtes de Foix, ainsi que sur la création d'un mode de liaison mécanique permettant d'améliorer l'accessibilité du château pour les personnes à mobilité réduite (PMR). L'équipe retenue est composée des agences Cros & Leclercq Architectes (mandataire) associée à Antoine Dufour Architectes, ACMH.

Par sa teinte, ses incorporations de pierre, sa texture bouchardée, le béton des ouvrages contemporains se fond dans le site. © Antoine Bonnafous

Ascension en deux temps

*« À l'origine, le maître d'ouvrage envisageait de relier directement le musée à la terrasse panoramique du château »*précise l'architecte Benjamin Cros. *« Cette hypothèse a dû être affinée et rediscutée en lien avec la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Compte tenu de la difficulté du lieu, des enjeux patrimoniaux et paysagers, nous avons réalisé une maquette du site qui nous a permis d'échanger et d'aboutir au projet final. Notre réponse est conçue pour guider le visiteur depuis l'arrivée par le centre ancien jusqu'au château. Elle s'articule autour de trois séquences : la réhabilitation et la transformation du palais des Gouverneurs en musée, l'aménagement d'un parvis en continuité avec l'espace public et la création d'une liaison mécanique verticale organisant l'ascension vers le sommet de l'éperon rocheux en deux temps. Un premier ascenseur de 17 m de hauteur, adossé aux vestiges de l'ancienne poudrière, relie le parvis et le rez-de-chaussée du musée au dernier palier des rampes existantes avant le châtelet, petit édifice du XIXe siècle, qui servait par le passé au contrôle de l'accès au château. Un second ascenseur situé dans et à l'aplomb du châtelet assure la liaison depuis ce dernier jusqu'à la terrasse panoramique 15 m plus haut. »*

Plan du rez-de-chaussée du musée

Plan du rez-de-chaussée du musée

Créer un parvis

Dans leur projet, les architectes choisissent de supprimer la grille et le portail de la cour de l'ancien palais de justice afin de la transformer en un parvis largement ouvert sur la ville. Le dessin des emmarchements et des plans inclinés PMR conduisent les visiteurs naturellement, en direction de la partie sud du bâtiment, vers l'accueil du nouveau musée et l'accès au premier ascenseur, qui se côtoient.



Le nouveau parvis s'ouvre sur la ville. © Antoine Bonnafous

La transformation de l'ancien palais des Gouverneurs en musée a nécessité d'importants travaux de restructuration. Ainsi les planchers existants ne permettaient pas de répondre aux réglementations en vigueur et aux charges d'exploitation demandées par le programme, ce qui a rendu nécessaires la **démolition** et la reconstruction de 2 000 m^{2} de planchers. Murs et plafond en **béton brut** de **décoffrage**, ainsi que le sol en**béton poli**, façonnent l'espace de l'accueil dans une géométrie fluide aux lignes pures et contemporaines. Une grande baie vitrée ouverte dans le pignon sud du bâtiment révèle la présence du rocher visible depuis l'accueil du musée. Au droit de cette ouverture se développe un vide sur toute la hauteur du bâtiment, qui donne à lire les deux étages en balcon sur l'espace d'accueil. Les salles d'exposition permanente sont réparties au rez-de-chaussée et au premier, tandis que le second étage accueille les expositions temporaires sous l'ancienne charpente conservée. Il abrite également des locaux de service et des bureaux. Enfin, des espaces d'animation sont aménagés au sous-sol. Pour monter au château, après avoir découvert le musée, les visiteurs peuvent prendre le premier ascenseur au rez-de-chaussée ou au premier étage. Les personnes qui le souhaitent peuvent toujours emprunter les calades d'origine qui offrent tout un ensemble de vues sur la ville, le panorama alentour et le château au fur et à mesure de la montée.

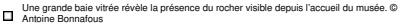

Une grande baie vitrée révèle la présence du rocher visible depuis l'accueil du musée. © Antoine Bonnafous

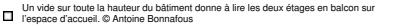

Un vide sur toute la hauteur du bâtiment donne à lire les deux étages en balcon sur l'espace d'accueil. © Antoine Bonnafous

Adossés et intégrés

« Les deux ouvrages verticaux des ascenseurs sont conçus et dessinés pour d'une part s'intégrer de façon minutieuse, afin d'impacter le moins possible l'image patrimoniale du site, et, d'autre part, participer à la mise en scène de l'approche du monument », souligne Benjamin Cros. *« Les deux constructions s'adossent à la paroi de l'éperon rocheux et s'inscrivent dans la continuité des murs de soutènement existants. »*

D'épais murs en **béton** avec des incorporations de pierre enveloppent les cages d'ascenseur et leurs équipements techniques. Ils dessinent des volumes qui se raccordent rigoureusement aux ouvrages existants (murs de soutènement, terrasse panoramique, châtelet,…) et sont par leur matière comme par leur texture en harmonie avec la paroi de l'éperon rocheux. Ces murs sont réalisés avec un béton de teinte beige constitué d'un colorant, de sables et de **granulats** locaux. Il est mis en œuvre par passes successives dans des coffrages de 90 cm de haut, dans lesquels sont incorporées des pierres issues de la dépose de maçonneries existantes ou des morceaux de rocher excavé. Une fois décoffré, le **parement** du béton est bouchardé à la main.

Passage dans le châtelet. © Célia Uhalde

Vue sur le château depuis la sortie du second ascenseur. © Célia Uhalde

À l'exception des incorporations de pierre, c'est le même béton qui est utilisé dans l'ensemble du projet, avec simplement de légères variations de teinte et de **parement** selon les emplacements des ouvrages. Pour le sol et les emmarchements du parvis il est sablé tandis que le sol de l'espace d'accueil du musée est poli. Les murs et plafonds sont soit laissés bruts de décoffrage, comme dans l'accueil du musée ou du châtelet, soit brossés et bouchardés au niveau des accès aux ascenseurs.

L'ensemble de l'aménagement du site s'est déroulé en deux étapes. La première tranche de travaux, réalisée de 2018 à 2020, comprend la réhabilitation du palais des Gouverneurs en musée, l'aménagement du parvis et la construction du premier ascenseur. La seconde, de 2023 à 2025, a porté sur la construction du deuxième ascenseur.

Des rampes à faible pente relient le second ascenseur à la terrasse panoramique du château. © Célia Uhalde

Reportage photo : **© Antoine Bonnafous, © Célia Uhalde**

Fiche technique

- **Maître d'ouvrage :** Conseil départemental de l'Ariège
- **Maître d'œuvre :** Cros & Leclercq Architectes (mandataire) ; Antoine Dufour Architectes, ACMH
- **BET :** Betem (structure)
- **Entreprises gros œuvre et maçonnerie :** Bourdarios, Correa
- **Surface :** 2 260 m^2 SDP + 1 000 m^2 d'espaces extérieurs
- **Coût :** 5,5 M€ HT
- **Programme :** réhabilitation de l'ancien palais comtal en musée, aménagement d'un parcours d'accès à la terrasse panoramique du château de Foix. **Prix Équerre d'argent 2025** « Culture, jeunesse et sport ».

Auteur

Norbert LAURENT

Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 29/11/2026 © ConstructionModerne